

À propos de la dialectique du rapport Temps de l'énoncé/VS/ Temps de l'énonciation

Dr. Mosbah M. Farfar
Faculté des langues

(حول جدلية العلاقة بين زمن اللفظ وزمن التلفظ)

يُعرّف عالم اللغة الشهير فرديناند دي سوسير اللغة بأنها متوالية من الدلائل اللغوية التي وضعها الهيكل الاجتماعي ليمسح باختيار أو استخدام ملكة الكلام لدى الأفراد ، ولها معانيها المحددة ، ولهذه المتوالية الصوتية المرسلة بدايتها ونهايتها تتحدد بفترة الصمت المؤقت بين متوالية صغيرة منها مجموعة الجمل والكلمات . أما التلفظ أو التكلم أو الأداء فهو الطريقة الفردية الخاصة لاستعمال اللغة ، في حين أن الحديث هو نتيجة هذه العملية ، وعملية التلفظ هذه تحركها هي الأخرى مجموعة من العوامل تكون سببا في النهاية لوجود الحديث الذي يمكن أن يكون نحويا أو دلاليا ، فمجموعة الأحاديث تشكل عينة لغوية قائمة على مجموعة من الجمل المبنية على قواعد ، وفي اللسانيات يطلق المصطلح على جزء من المنظومة الكلامية طولها يتحدد بعلامات الترقيم كالفاصلة والنقطة ... الخ . ولقد تناولت الدراسات اللغوية العلاقة الجدلية بين اللفظ والتلفظ والتي أخذت مسميات ومستويات شتى في التحليل نظرا لتناولها من زوايا مختلفة ورؤى متباينة نظرا لتشعب الموضوع وارتباطه مباشرة بالمحيط اللغوي والاجتماعي المتغير بطبيعته ، وهو ما حدا بكل تلك الدراسات الى اعتبار العلاقة جدلية ضمن الفضاء العام للتواصل بين اللفظ والتلفظ وبين الجملة والملفوظ وتعلق فعل الملفوظ بفعل التلفظ وهكذا .

Introduction

L'énoncé est l'objet produit, réalisé et engendré par le processus *d'énonciation* . Un morphème, un syntagme, une proposition, une phrase, un ensemble de phrases et un texte achevé peuvent constituer un énoncé. *L'énonciation* est - telle que E. Benveniste l'a défini " cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". Il va jusqu'à dire que " l'acte même de produire un énoncé "(E. Benveniste,1970: 12),). L'acte d'énonciation est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. Aussi pour Anscombe et Ducrot(1970:12) : "L'énonciation sera l'activité langagière exercée par celui qui parle au moment où il parle". L'énonciation est donc par essence historique, événementielle, et , comme telle, ne se

reproduit jamais deux fois identique à elle-même. C.K ORECCHIONI propose au terme « *énonciation* » deux glissements sémantiques. Le premier consiste à dégager le produit de l'acte de production. L'énonciation sera donc dans ce cas, l'acte de production d'un énoncé. Elle a dit à ce propos « *À l'origine l'énonciation s'oppose à l'énoncé comme un acte à son produit, un processus dynamique à son résultat statique* » (Ibid(1999:33)). Elle propose dans le second glissement une idée qui est l'énonciation est l'action centrée sur celui qui exerce l'acte, sans négliger l'aspect communicationnel qui est fortement présent et qui s'établit entre deux partenaires, dans la mesure où le locuteur implique l'autre, alors qu'il n'est pas vraiment l'élément principal sur lequel l'énonciation fonde ses principes.

L'énonciation suppose selon E. Benveniste la conversion individuelle de la langue en discours. Toute communication se passe dans un espace - temps déterminé, qui peut être contraignant, en ce sens qu'il exerce une influence déterminante sur le langage utilisé, ou non contraignant si le choix des moyens linguistiques n'est pas conditionné par les conditions spatio-temporelles du message.

La théorie de l'énonciation

L'objet de la théorie de l'énonciation est la production de l'énoncé et non l'énoncé, en tant que tel, l'énoncé est le produit de cet acte par lequel le sujet de l'énonciation " mobilise la langue pour son compte"(ibid.P.80).

Il faut également préciser que la différence qui sépare les deux termes *énoncé* et *phrase* n'est pas de nature quantitative. L'énoncé n'est pas une suite de phrases. Cette différence correspond à l'opposi-

tion qui existe entre le plan de la communication et celui de la structuration interne. En général, par le terme de *phrase* on indique une unité qui a déjà fait l'objet d'une analyse, une unité qui est définie par ses constituants immédiats, tandis que l'énoncé évoque une étape antérieure à l'analyse phrastique. En réalité, l'énoncé exige des instruments d'investigation différents de ceux que l'on emploie pour analyser l'unité phrastique. Les éléments dont la théorie de l'énonciation se propose de rendre compte à l'aide d'un appareil conceptuel spécial sont :

- La présence du sujet d'énonciation dans l'énoncé est occulté. Par contre, d'autres théories accordent une place prioritaire à la manifestation du sujet - source du message. P. Henry avance à ce propos : " La place assignée au sujet dans les théories linguistiques commande la position prise à l'égard du sens, à ce qu'on entend par la langue;

elle détermine la conception globale de la grammaire et, au delà, le type de preuve ainsi que les résultats" (P.Henry,1977:89)

Le discours est structuré différemment suivant que les références à l'énonciateur sont explicitées ou non.

- Le sujet peut présenter l'énoncé comme évoquant un fait certain ou probable ou seulement possible, etc.

- Les relations interpersonnelles entre les protagonistes de l'acte de communication. Ces relations peuvent prendre la forme d'une interaction personnelle ou transactionnelle et elles sont, dans la plupart des cas , institutionnalisées.

La corrélation énoncé / énonciation

Acte de production de l'énoncé, l'énonciation est déterminée par la présence du *locuteur* dans le discours. " Avant l'énonciation - dit E. Benveniste - la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation , la langue est effectuée en une instance de discours qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour"(E. Benveniste,1970,p.14). L'énonciation est généralement conçue " soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé "(J. Dubois,1969: 100).

Rapportée à la langue , l'énonciation est un processus d'a p p r o p r i a t i o n de celle- ci par les locuteurs. C'est à E. Benveniste que revient le mérite d'avoir posé le principe de *la subjectivité* dans le langage , celui du rôle du *locuteur* et de *l'allocutaire* dans la transformation de la langue en discours. Dès qu'un sujet devient locuteur et s'approprie la langue , " il implante *l'autre* en face de lui , quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est , explicite ou implicite , une allocution , elle postule un allocutaire"(E. Benveniste,1970,p.14).

À côté de ce phénomène de deixis personnelle (rendu par le jeu des pronoms *je* et *tu*), il ya une deixis spatiale (représentée par des embrayeurs tels que *ici* , *là*), une deixis temporelle (organisant le système temporel et celui des embrayeurs à *ce moment* / *en ce moment*, *alors* / *maintenant*, *hier* / *aujourd'hui*), une deixis notionnelle (*ainsi* , *autrement*). La référence s'avère être ainsi partie intégrante de l'énonciation.

Mais, la question qui se pose est : quel aspect revêt la corrélation énoncé /vs/ énonciation à l'intérieur de la catégorie du temps grammatical?

La temporalité est produite dans et par l'énonciation. De l'énonciation - écrit E. Benveniste - procède l'instauration de la catégorie du *Présent* naît la catégorie du *temps*. Il a souligné clairement que : " Le présent est proprement la source du temps . Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car qu'on veuille bien y réfléchir , l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le (maintenant) et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. Le présent formel ne fait qu'explicitier le présent inhérent à l'énonciation, qui se renouvelle avec chaque production de discours, et à partir de ce présent contenu, coextensif à notre présence propre, s'imprime dans la conscience le sentiment d'une continuité que nous appelons *temps* ; continuité et temporalité s'engendrant dans le présent incessant de l'énonciation qui est le présent de l'être même , et se délimitant, par référence interne, entre ce qui va devenir présent et ce qui vient de ne l'être plus "(E. Benveniste,1970: 15).

En effet, le présent grammatical est la forme temporelle qui engage plus qu'aucune autre forme grammaticale la distinction *énoncé /vs/ énonciation*.

Le signe linguistique du présent est engendré , dans la plupart du temps, par l'acte d'énonciation. Le processus verbal exprimé dans le présent est toujours dans un rapport au moins virtuel avec le moment où l'on parle, avec le temps de l'énonciation. C'est le présent qui

constitue ce temps axial et central dont procèdent les autres temps. D'autre part, le présent est le temps grammatical le plus chargé de valeurs sémantiques. Forme privilégiée du temps indivis qui selon l'expression de Paul Imbs- " transcende la distinction du passé, du présent et du futur, qui , elle constitue l'essence du temps divisé " (Paul,Imbs,1960:173).

Gustave Guillaume a posé la thèse " de la double action séparative du présent dans la représentation française du temps".

Un premier effet séparateur du présent consiste à diviser le temps en deux plans : le plan du passé et le plan du futur . Cet effet appartient *au présent de position*; sa représentation figurative sera :

Passé	Présent de position	Futur
-------	---------------------	-------

Un second effet séparateur du présent, dû cette fois - ci *au présent de composition*, est de diviser chacun des deux plans latéraux ainsi obtenus en deux niveaux : l'i n c i d e n c e (le niveau supérieur)et la d é c a d e n c e (le niveau inférieur).

Autrement dit, " le présent se recompose intérieurement de deux parcelles de temps, aussi petites que l'on voudra, l'une faite du passé, l'autre du futur"(G. Guillaume,1964:P.211). A ces deux parcelles de temps , G. Guillaume donne le nom de c h r o n o t y p e s .

Le chronotype est celui qui porte la parcelle de futur ainsi que le passé . Le présent renferme un cinétisme " selon lequel on voit d'inst- tant en instant , dans le présent même, la parcelle du futur , opérer sa conversion en parcelle du passé" (G. Guillaume,1964: 211).

Ce second effet séparateur du présent, résultant de sa composition, est représenté figurativement de la manière suivante:

<i>PASSÉ</i> <i>PASSÉ</i>	<i>Niveau d'incidence</i>	↕ <i>Niveau</i> ↕ <i>d'inci-</i>	<i>FUTUR</i> <i>FUTUR</i>
	→	<i>dence</i>	
	<i>Niveau de déca-</i> <i>dence</i>	<i>Niveau de déca-</i> <i>dence</i>	

Ce mécanisme cinétique explique aussi les cinq positions verbales dans le système temporel français , et, par conséquent , les cinq formes temporelles:

<i>Prétérit défini</i>	<i>Présent</i>	<i>Futur catégorique</i>
<i>Imparfait</i>		<i>Futur hypothétique</i>

La thèse guillaumienne explique parfaitement la manière dont les temps verbaux de l'indicatif tirent leur origine du présent. Le présent se situe sur l'axe " JE- ICI - MAINTENANT " et c'est de cet axe que procéderont *le passé* (avec toute ses variantes sémantico- grammaticales) et le futur (avec ses variantes).

Le présent est le temps le plus polysémique. Forme neutre par excellence, employée dans un contexte énonciateur, le présent peut recevoir une grande variété de valeurs. Il y a un présent "momentané", (*Voici une voiture qui **descend** la côte*), et puis une longue série d'emplois prétendument dérivés: présents d'habitude et des états permanents (*Il **vient** toujours le vendredi*), de vérités d'expérience ou gnomiques (*On n'est jamais assez prudent*), de vérités éternelles (*La somme des angles d'un triangle **est** égale à deux droits*), à sens du passé récent , (*Je **sors** de la maison de mon ami*), à sens du futur

proche (*Je descends au prochain arrêt*), historique ou de narration. "En langue , le présent grammatical devient le signe linguistique qui affirme , à l'actualité , la contemporanéité de son signifiant (temps de l'énonciation) et de son signifié (temps de l'énoncé)" (M.Wilmet,1976: 13).

La contemporanéité partielle de l'énonciation et du procès énoncé est garantie dans le cas des présents (momentanés) duratifs et de vérité générale. Dans les présents d'habitude et dispositionnel , la contemporanéité de l'énonciation et de l'énoncé, devenue facultative, demeure au moins virtuelle.

La contemporanéité de l'énonciation et de l'énoncé est infirmée lorsqu'on a affaire à des variantes du présent nommé *inactuel*, c'est-à-dire dans les présents à sens de passé récent , à sens de futur proche, historique, ou bien dans les présents- futurs des systèmes hypothétiques. C'est que, dans ces cas , il intervient un élément du contexte explicite (syntagmatique) ou implicite (situationnel) . Il nous semble pourtant que le cas le plus intéressant de non-concordance entre le temps de l'énoncé et celui de l'énonciation est fourni par le mécanisme de *la concordance des temps* .

Le rapport constant est presque mécanique, la contrainte grammaticale qui s'établit entre le temps du verbe régi et celui du verbe régissant , la variation de celui-ci entraînant obligatoirement le changement du premier , nous conduisent à la conclusion que *les temps de concordances sont des temps de l'énoncé*, qui ne découlent pas du processus d'énonciation. On se trouve devant une "attraction des formes"- selon les dires de F. Brunot- , devant certaines " relations

chronologiques" (P. Imbs) des procès exprimés par le verbe lexical de l'énonciation. Ex.

- *Je savais que tu étais malade.*

- *Il savait que tu rentrerais tard.*

" La concordance des temps est en effet un des problèmes soulevés par l'expression de la chronologie relative " - écrit P. Imbs. Et l'auteur de continuer : " Cette chronologie relative peut s'exprimer par des moyens lexicaux et par des moyens grammaticaux; parmi ces derniers la première place revient aux temps verbaux " (P.Imbs,1960: 207).

L'imparfait de concordance a la valeur d'un présent de chronologie relative; le conditionnel présent est un futur hypothétique ou futur du passé. Le passé et le futur antérieur ont, eux aussi, le statut du temps relatifs. Il est à noter que la distinction fondamentale qui sépare les temps "absolus" des temps "relatifs" se traduit , au plan lexical, par des oppositions du type: *demain/ le lendemain/, hier/ la veille, maintenant/ alors, etc.*

L'impact de l'énonciation dans la cristallisation des temps de l'énoncé apparaît aussi dans les règles de la structure *des actes illocutionnaires*. Il s'agit de la manière dont la composante TEMPS marque le statut de l'objet des actes illocutionnaires . Ainsi, par exemple , l'acte de *conseiller* a pour règle de contenu propositionnel un acte futur(C) de l'auditeur (A). La règle de sincérité de cet acte consiste dans le fait que le locuteur (L) pense que l'acte (C) sera profitable à (A). L'acte de *remercier* a pour règle de contenu propositionnel un acte passé (C) accompli par l'auditeur (A). La règle préliminaire qui

sous-tend le fonctionnement de cet acte postule que l'acte passé(C) a été profitable au locuteur(L), et celui-ci (L) pense que (C) lui a été profitable .

Le temps de l'énonciation est impliqué dans tous les types d'actes. *L'avertissement* porte sur un événement ou un état futur et *la demande* présuppose , elle aussi, un acte futur accompli par l'auditeur.

Conclusion

La corrélation temps de l'énoncé /vs/ temps de l'énonciation ne représente pas une opposition, mais plutôt la synthèse de deux facettes complémentaires, dialectiques, par laquelle le *TEMPS* se transforme d'une catégorie référentielle en une catégorie linguistique.

L'expression linguistique du *TEMPS* se cristallise là où s'achève le processus *d'énonciation* avec tous les facteurs pragmatiques qui le constituent. En bref, si l'énoncé porte sur des messages linguistiques conçus comme achevés, c'est-à-dire sur des objets de communication, sur des structures superficielles et sur des performances, l'énonciation est caractérisée par ce discours contenu, elle est ce flux continu que le locuteur transmet - par le texte - à son allocutaire. Mais le fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation, l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours. Pour terminer, il est nécessaire de souligner que la distinction saussurienne entre langue et parole avait orienté le développement de la recherche linguistique dans une voie particulière qui a conduit à l'élaboration de certains outils pédagogiques. Depuis les années 60 , s'élabore, à la suite du linguiste E. BENVENISTE, une linguistique de l'énonciation. Il s'agit d'aborder les actes de parole en tant qu'ap-

propriation de la langue par un individu. Benveniste veut tenter de dépasser la séparation langue/parole en étudiant comment la parole est un exercice particulier d'appréhension de la langue par le sujet parlant.

Il explique : " il y a une différence profonde entre le langage comme système de signes et le langage assumé comme exercice par l'individu. Quand l'individu se l'approprie, le langage se tourne ne instance de discours".(E. Benveniste,1966:254)

On constate que, Benveniste, remplace le concept de parole par le concept de discours, cette distinction langue/parole obéissait à un mouvement qui, partant de la parole, conduisait à la construction du code de la langue et s'y arrêtaient. La distinction langue/discours tente d'étudier le mouvement qui transforme la langue en discours, ce même mouvement qui met la langue en emploi et en action.

Références citées:

- Anscombe (J.C.)et Ducrot,1976"*L'argumentation dans la langue*" . Langages 42(5-27).
- Benveniste, Emile,1970, : "*L'appareil formel de l'énonciation*", in Langages,17,pp.12-19.
- Benveniste, Emile,1966:"Problème de linguistique général1". Gallimard, Paris.
- Catherine, Kerbrat- Orecchioni,1994:"*L'énonciation de la subjectivité dans le langage*", armand colin- Paris.
- GUILLAUM, Gustave,1964: " *De la double action séparative du présent dans la représentation française du temps*"(1951), in Langage et science du langage, Librairie Nizet & Presses de l'université Laval, Paris&Québec.
- HENRY,P.,1977: "*Le mauvais outil-Langue-sujet-discours*" Klincksieck, Paris.
- IMBS, Paul,1960:"*L'emploi des temps verbaux en français moderne*", Librairie klincksieck, Paris. J. DUBOIS,1969:" *Enoncé et énonciation*", in (Langages 13)
- R.RICHTERICH,1976:"*Essai d'application d'un cadre de référence pragmatique à la réalisation de matériels d'apprentissage du français langue étrangère*", in -

Roulet, E. et HOLEC,H.(édit.)," *L'enseignement de la compétence de communication en langue seconde*", Neuchâtel-

- WILMET, Marc,1976:"*Etudes de morpho-syntaxe verbal*", Librairie klincksieck, Paris.

Références consultées:

- BENVENISTE, Emile. « *Problèmes de linguistique générale* ». In : *Université de Lausanne [en ligne], 1999. Disponible sur :*

<http://pagesperso-orange.fr/bouche-a-oreille/grammaire/recitdisc.html>

- MAINGUENEAU, Dominique -, 1991:*L'énonciation en linguistique française*, Hachette.

- MAINGUENEAU, Dominique. « *Les tendances françaises en analyse du discours* ». In : *Université d'Osaka [en ligne], 1998. Disponible sur :*

<http://www.2005.lang.osakau.ac.jp/~benoit/fle/conférences/maingueneau.html>

- SAUSSURE, F.,1973: "*cours de linguistique générale*". édition critique . Paris. Payot.

- www.maxicours.com/se/fiche/6/8/229068.htm

- *Temps :entre la langue et le discours-Linx-Revues.org*